

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 octobre 2012
à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **lundi 29 octobre 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné POUVOIR à Alain GUIHARD.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine, ayant donné POUVOIR à J.P LETOURNEL.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'IAV.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 29 octobre 2012
à 14 H 30 à La Roche Bernard

1 - Pacte mondial pour une meilleure gestion des bassins : Signature

Le Pacte mondial pour une meilleure gestion des bassins a été signé lors du forum mondial de l'eau qui s'est déroulé à Marseille en mars 2012. Ce Pacte vise à reconnaître la nécessité de renforcer les formes nouvelles de gouvernance des ressources en eau, recommandées lors des précédents forums mondiaux. Il rappelle également la nécessaire organisation par bassin versant de la gestion solidaire de toutes les activités ayant un impact sur la ressource en eau.

Le Pacte appelle à une harmonisation des législations pour favoriser la création et le renforcement d'organisations appropriées de bassin, ainsi qu'à la création et au renforcement des financements dédiés à la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques et d'une façon générale du « grand cycle » de l'eau. Enfin le Pacte appelle aussi à la mise en place d'un modèle de gestion de bassin au niveau mondial et au niveau des grandes régions ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les organismes de bassin du monde entier et de chaque région pour faciliter le transfert d'expériences et de savoir-faire sur les meilleures pratiques en matière de gestion de bassin et leur adaptation dans différents contextes.

Le Président MARCOVITCH a signé, au nom de l'Association française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin ce Pacte mondial pour une meilleure gestion des bassins, et l'assemblée générale de notre association a encouragé les différents EPTB membres de l'Association à signer ce pacte à leur tour.

Dans cette perspective, les EPTB sont invités à signer le Pacte à l'occasion du colloque national des EPTB qui se tiendra en Ardèche les 15 et 16 novembre prochains.

Formellement, une délibération favorable du Conseil d'Administration est nécessaire pour signer ce Pacte mondial.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide que l'Institution d'Aménagement de la Vilaine, EPTB Vilaine, adhère à ce Pacte mondial pour une meilleure gestion des bassins, et charge le Président de le signer à l'occasion du colloque national des EPTB qui se tiendra en Ardèche les 15 et 16 novembre 2012.



Pour Extrait Conforme
Le Président



Jean-François GUERIN